

Votre assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



ATTESTATION

COURTIER

STE GADROY BRETEAU GASPARD SARL

4 RUE DE CLERMONT
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 20 20 20

Fax : 03 44 20 76 67

Email : agence.asteamcompiegne@axa.fr

Portefeuille : 0060086044

SA MALT COMMUNITY
FREELANCE
241 RUE ST DENIS
75002 PARIS FRANCE

Vos références:

Contrat n° 10375397604

Client n° 1263109804

AXA FRANCE IARD atteste que les freelances intervenant dans le cadre des missions réalisées par le biais des plateformes suivantes :

SA MALT COMMUNITY
241 rue de Saint-Denis
75002 Paris
FRANCE

Malt Community SRL
Velázquez, 64-66 - 7^a,
28001 Madrid
ESPAGNE

MALT Community GmbH
Luisenstraße 51
80333 Munich
ALLEMAGNE

Malt Community SRL,
Ravensteinstraat 50-70,
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Malt Community BV
Tribes Raamplein
Raamplein 1
1016 XK Amsterdam
PAYS-BAS

sont assurées en France, en Espagne, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas par le biais du contrat d'assurance n° **10375397604** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant leur incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat qui sont les suivantes :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- Missions réalisées par le biais de la plateforme « MALT » de type Marketplace, permettant la mise en relation de freelances avec les entreprises principalement dans les domaines suivants :

- Informatique
- Conseil
- Communication
- Design

Ce contrat n'a pas pour objet de garantir la responsabilité des freelances en dehors des prestations offertes par les plateformes.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	20 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	20 000 000 € par année d'assurance 1 200 000 € par année d'assurance
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (article 2.1 des conditions générales)	2 000 000 € par année d'assurance dont 1 000 000 € par sinistre
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs (selon extension aux conditions particulières) y c. dommages résultant d'une atteinte à la propriété intellectuelle	Mission standard : 500 000 € par année d'assurance Prime/Advanced Mission: 1 000 000 € par année d'assurance Corporate/Enterprise Mission : 5 000 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières) y. c. frais de reconstitution de documents/ médias confiés	250 000 € par année d'assurance

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024**, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Nanterre, le 6 Janvier 2023
Pour la société :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance